

ST-JUSTIN
Jeudi,
19 mars 1936.

Vol. XV.
No. 20

Rédigé en
collaboration

L'ECHO de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-
ministration
St-Justin,
Co. Maskinongé.

Le Touriste Chez-Nous

"De toutes les sources qui contribuent à augmenter les revenus dans notre province, il en est une que nous ne devons pas perdre de vue mais plutôt favoriser, celle du tourisme; car le tourisme est devenu chez nous d'une importance telle qu'on lui donne maintenant le nom d'industrie."

Il ne nous paraît donc pas superflu d'en causer un peu à cette époque-ci de l'année, alors que les routes seront bientôt ouvertes aux automobilistes étrangers.

Le plus tôt nos populations comprendront que le développement de l'industrie touristique doit être une oeuvre collective, le plus tôt nous recueillerons les fruits riches et abondants que ne manque pas de produire cette industrie organisée et encouragée comme elle doit l'être. Les initiatives officielles et le travail des sociétés du tourisme sont nécessaires, mais ils ne donneront jamais les avantages que nous désirons si le peuple de chaque région, de chaque ville, de chaque village ne s'y associe pas généreusement et assidument.

M. Georges-Henri Robichon, maire de Trois-Rivières, le rappelle à la première page de l'annuaire que vient de publier le Syndicat d'initiative de la vallée du Saint-Maurice "L'année 1935, dit-il nous a prouvé une fois de plus que l'action soutenue, persévérante, porte toujours des résultats. Débutant en 1933, avec de bien modestes ressources, l'organisation du tourisme régional a obtenu des résultats qui démontrent que l'utilité du Syndicat d'initiative est maintenant tout à fait incontestable... Qu'il nous soit permis d'espérer qu'en 1936, toutes les municipalités de la région, qui sont en droit d'attendre quelque bien du tourisme, participent activement à l'oeuvre du Syndicat, et le bel exemple de solidarité se traduira en multiples avantages."

Plus loin, l'annuaire dit que l'expérience des trois dernières années a permis au Syndicat de constater hors de tout doute "que les voyageurs fréquentent seulement les endroits où on les attire où ils réalisent qu'ils sont servis honnêtement. Et, par le mot "honnêtement" on ne veut pas dire seulement que les touristes ne sont pas exploités. Le terme comprend les attentions, les bons offices, les délicatesses, bref une hospitalité courtoise et franche sous tous rapports et à laquelle le visiteur est toujours sensible, même quand ils n'en font rien voir."

Or cet accueil empressé et cordial, si prisé des touristes, ce sont les habitants mêmes de chaque district qui peuvent et doivent l'assurer à nos hôtes. Ce sont eux qui, en se concentrant, sont en état d'améliorer leur service d'hôtellerie lorsqu'il y a lieu d'annoncer leur place", de mettre en valeur les sites pittoresques ou historiques qui se trouvent sur leur territoire. On peut soutenir qu'il n'est si humble, si modeste village dont les citoyens, s'ils savent s'y prendre et, comme on dit, suivre leur affaire qui ne puisse intéresser et attirer les touristes. Mais il faut s'en donner la peine.

On rapporte que l'industrie touristique a rapporté à notre province 40% de plus l'année dernière que l'année précédente. Le progrès sera encore beaucoup plus rapide si, sur tous les points du Québec, on se fait une juste idée de l'importance du tourisme aujourd'hui et surtout si l'on s'attache à l'établir d'une manière rationnelle."

René GIROUX.

SUZOR COTE

Artiste-Peintre.

Suzor-Côté est le fils de feu le notaire Théophile Côté d'Arthabaska ville. Il est né en cet endroit. Parti pour Paris en 1893, il étudia la peinture à l'Ecole des Beaux-Arts, sous Bonnat, et à l'Académie St-Julien, sous Jules Lefebvre. Il a gagné la médaille d'argent et la médaille de bronze à l'Académie Colarossi, et le premier prix de composition et de dessin à l'Académie St-Julien, lors du grand concours qui eut lieu le 18 février 1898, étant sorti de le premier sur 513 concurrents. Le jeune peintre canadien-français expose au Salon des Champs-Élysées depuis 1894, et ses peintures sont fort bien vendues à Paris. On en trouve parmi les plus riches collections de Montréal. M. Côté a

été nommé l'un des juges de la section des beaux-arts à l'exposition de Paris, en 1900.

Il y a des peintures de Suzor-Côté, au Musée Provincial de Québec.

M. Côté dans ses dernières années s'occupa de sculpture.

La maladie l'ayant rendu impotent, il demeure aujourd'hui à Daytona Beach, en Floride.

AMATEUR.

L'Abbé Toussaint Rouisse

1811-1883

Toussaint Rouisse naquit le 30 octobre 1811. Il était le fils de Alexis Rouisse et de Joseph Cadieux. Il fit ses études au collège St-Raphaël de Montréal. Il fut ordonné à Montréal, le 3 février 1839. Vicaire à Rigaud de 1839 à 1840. Nommé curé de St-Gabriel de Brandon, où il séjourna du 14 mars 1840

au 15 octobre 1842. Curé de St-Paul de Joliette, de 1842 à 1844. Curé de St-Valentin de 1844 à 1846; L'abbé Rouisse partit pour la France en 1846 où il entra chez les Oblats de Marie-Immaculée, à Marseille, d'où il revint en 1849, ayant abandonné cet ordre. De retour de la France, il fit du ministère aux Etats-Unis, de 1849 à 1880. Il signait alors T.-M. Ruiz.

En 1880 l'abbé Toussaint Rouisse venant de Détroit vint résider à l'Asile de la Providence de la Prairie et y passa les trois dernières années de sa vie. Il mourut le 28 septembre 1883, à l'âge de 71 ans, 40 mois et 8 jours et fut inhumé le 1er octobre suivant sous le nom de "François-Marie Ruiz, alias Toussaint Rouisse". Son corps repose sous le choeur de l'église paroissiale de La Prairie. DuVern.

Le tourisme source de richesse pour le Québec

Notre pays occupe le second rang parmi les pays du monde pour les bénéfices qu'il retire de son exploitation de l'industrie touristique. En 1935, le tourisme lui a rapporté 120 millions de dollars contre 180 millions de dollars pour la France. Mais de toutes les provinces canadiennes c'est le Québec qui vient en tête; ce qui plus est, c'est le Québec qui s'est classé bon premier sur tous les pays du monde pour les bénéfices retirés de chacun de ses visiteurs, ceux-là ressortissant à \$12.50 par personne pour la province, à \$11.50 pour la Canada et à \$4.50 pour la France.

Ce rang que notre province a réussi à décrocher, il va sans dire qu'il faut s'efforcer à le maintenir afin de bénéficier le plus complètement possible de l'accroissement du nombre des touristes.

Le développement de l'industrie touristique dans notre province constitue une oeuvre collective. Le tourisme profite, directement ou indirectement, à chacun de nous. Pour en profiter davantage et dans une plus large mesure, il faut que toute la population en favorise l'épanouissement, chacun dans sa sphère particulière.

Au cours de la dernière belle saison, il est entré dans notre province, d'après des statistiques récemment publiées, près de deux millions de touristes qui ont dépensé, chez nous, quelque 40 millions de dollars. On vient au Québec de plus en plus nombreux et on s'en retourne réduit, bouleversé. On y reviendra sûrement avec le désir de se pénétrer de nouveau de l'atmosphère, de la vie particulière à notre province. Tout cela est vrai, mais combien de temps encore cela durera-t-il si la population se préoccupe de moins en moins de conserver au Québec sa physionomie française et se refuse à renoncer à cette manie de l'anglicisation qui s'est introduite et règne même dans les centres naguère les plus français, cette exécrable manie qui enlève à nos hôtels, à nos pensions, garages, restaurants, maison de commerce, surtout, ce cachet français qui les rendrait on ne peut plus intéressants aux yeux des visiteurs.

Si l'on veut que notre industrie touristique, dont l'importance économique n'est plus à démontrer, prospère et profite davantage à la population en général, il faut que tous comprennent mieux l'urgence de demeurer français et de conserver l'atmosphère particulière de notre province, et que les étrangers viendront en nombre toujours croissant à mesure que l'on comprendra mieux ces conditions essentielles du succès de l'industrie touristique au Québec.

UNITE SANITAIRE ADOPTEE DANS LE COMTE DE MASKINONGE

A sa séance régulière de mercredi, le 11 mars courant, le conseil du comté de Maskinongé a adopté à l'unanimité d'organiser une unité sanitaire dans notre comté, projet dont on parlait depuis plusieurs années.

Voici quelques détails de cette organisation:

Une unité, se compose d'un médecin, d'un inspecteur, de 2 garde-malades ou plus et d'un commis. Le médecin fait l'inspection des écoles, examine les enfants et lorsqu'il découvre chez ceux-ci des maladies ou des défauts physiques il en averti les parents qui sont ensuite libres de les faire soigner par le médecin de famille. Il fait aussi l'inspection des pré-scolaires, c'est-à-dire des enfants de 2 à 5 ans, de même que des cliniques pour les nourrissons, toutes les deux semaines ou plus souvent. Les mamans y apportent leurs bébés qui sont examinés au point de vue régime et le médecin leur donne des conseils. Il y a aussi des cliniques pour dépister la tuberculose chez tous ceux qui veulent se faire examiner. Le médecin a avec lui un appareil de Rayon X qui sert à l'examen des poumons. Inutile de dire que ces examens et ces cliniques sont gratuites. Il y a aussi des cliniques maternelles pour venir en aide aux femmes enceintes et surtout aux jeunes femmes qui n'ont pas d'expérience. Ces cliniques obtiennent partout de grands résultats même au point de vue moral. Après les cliniques les garde-malades visitent les personnes malades pour leur donner des conseils. Après une maternité, par exemple, les garde-malades s'occupent de la maman et du bébé pendant environ un mois. Les officiers de l'unité sanitaire sont au courant chaque mois des statistiques démographiques. Des lettres sont envoyées à toutes les nouvelles mariées. Si celles-ci, dans la suite, sont dans un état qui requiert des conseils, elles n'ont qu'à retourner une formule remplie au médecin de l'unité. Ces jeunes femmes reçoivent ensuite chaque mois une lettre dans laquelle on leur donne des conseils et des renseignements. On donne même jusqu'aux patrons pour le trousseau du bébé.

Les garde-malades visitent les familles où il y a des cas de maladies contagieuses. Elles donnent des conférences aux mères de famille et aux jeunes filles. Celles-ci peuvent suivre

un cours chaque semaine où on leur enseigne la manière de soigner les malades et d'avoir soin d'un jeune enfant. Lorsque la série des cours est terminée, elles subissent un examen et si cet examen est satisfaisant, on leur remet un certificat. Ces jeunes filles peuvent ensuite, le cas échéant, prendre soin d'un bébé ou d'un malade d'une façon intelligente.

L'inspecteur contrôle le cas de maladies contagieuses. Il visite régulièrement les endroits où l'on débite des produits alimentaires, les aqueducs, les égouts, les puits, les dépotoirs, afin de voir à ce que les règlements d'hygiène y soient observés. Les débits de viandes reçoivent une attention spéciale, car bien des maladies épidémiques que l'on nomme habituellement maux courants sont occasionnés par de la viande contaminée. Les endroits où l'on puise l'eau potable sont également l'objet d'une surveillance constante, car souvent ils donnent naissance à des maladies épidémiques.

On voit à la vaccination gratuite des enfants afin de les immuniser contre la picote, la diphtérie et la typhoïde. Tout le sérum ou vaccin est fourni gratuitement. Le médecin de famille ne peut charger que son temps. L'immunisation contre la diphtérie a particulièrement rendu d'immenses services dans les endroits où les unités sanitaires sont en opération.

Inutile de dire, comme nous l'avons mentionné d'ailleurs, que tous ces services sont absolument gratuits.

Les unités sanitaires existaient déjà dans 33 comtés de la province. Partout on en est plus que satisfait.

Pour le maintien de l'unité sanitaire, il en coûte aux contribuables un montant annuel de un centin et demi par \$100. d'évaluation, pour les régions rurales comme la nôtre; contribution bien minime, n'est-ce pas, à comparer à tous les avantages que notre région peut retirer de cette unité sanitaire.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. Gagné & Fils
Éditeurs-Propriétaires,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les États-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'heure catholique du 22 mars, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier sera donnée par le R.P. Vincent Colozza, S.J. Il continuera la série de leçons sur l'histoire de l'Eglise et exposera une des plus belles initiatives missionnaires au XVIIIème siècle: Les Réductions du Paraguay. Cette causerie commence à 5h. précises. A 5h.20 audition de chant religieux par le Choeur des jeunes filles de l'Apostolat liturgique sous la direction de Mlle Madeleine Riendeau. A 5h.45 causerie sociale par M. J.-B. Desrosiers, P.S.S., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal.

LA VIE DES OUVRIERS EN U.R.S.S.

Le Courrier de Genève rapporte un fait qui se serait passé récemment à la gare de Neuchâtel (Suisse), au moment où le chef du gouvernement communiste de Genève, M. Nicolle, s'apprêtait à prendre le train pour Berne. Le ministre rouge fut apostrophé avec violence par un ouvrier exaspéré qui lui criait:

— Je reviens de chez les Soviets, où j'ai passé neuf années. Là-bas, 150 millions de travailleurs crèvent de faim et triment pour entretenir une aristocratie de parasites, les chefs révolutionnaires ou prétendus tels. C'est à ce régime que veulent nous mener, comme à la boucherie, les chefs socialistes de votre espèce!

Les commentaires que firent les spectateurs de cet incident — des prolétaires, pour la plupart, — n'étaient pas tendres pour M. Léon Nicolle. Les sympathies allèrent à l'ouvrier, témoin à charge du régime soviétique.

LES ORIGINES DU FRONT POPULAIRE DE MONTREAL

Un document du Parti communiste

A l'imitation de ce qui s'est fait dans d'autres pays un Front Populaire s'est formé récemment à Montréal. Il groupe un certain nombre d'associations ouvrières. Une circulaire distribuée il y a quelques mois à travers la province, nous en indique les origines. Elle était signée: "Le Comité régional du Parti communiste du Canada" et proposait comme le grand moyen de salut: "La formation d'un front populaire de tous les éléments progressifs, de tous ceux qui aiment la liberté et sont prêts à agir en sa défense, de tous ceux qui veulent briser le joug économique que les riches font peser sur notre peuple!"

La circulaire posait ensuite la question: "Comment réaliser le Front Populaire?" Et elle répondait: "En formant tout de suite une coalition, sur la base d'un programme d'action commune, de toutes les organisations des travailleurs, des jeunes, des classes moyennes, les syndicats ouvriers et organisations de sans-travail, le Parti Ouvrier, la C.C.F., le Parti communiste — une coalition progressive qui serait la base d'un Parti Populaire de Québec qui travaillerait la main dans la main avec le Front populaire à travers le Canada. Cette coalition des forces progressives entreprendrait une lutte réelle contre les trusts en imposant les revendications économiques du peuple, en faisant porter par les riches un peu du fardeau de la crise, pour que le niveau de vie de notre population soit relevé au moins au niveau des autres provinces!"

"En fin de compte, seul le Socialisme, la possession par la société des richesses qu'elle a produites, peut résoudre les problèmes de la crise, du chômage et de la misère au milieu de l'abondance. Les communistes l'ont bien démontré en U.R.S.S. où le chômage n'existe plus et

où en 5 ans les salaires ont multiplié CINQ FOIS! Là il règne une démocratie réelle pour les masses, la pleine liberté religieuse existe, et le gouvernement lutte pour la Paix — à l'encontre du Fascisme, qui supprime les libertés et pousse les peuples vers la Guerre! Mais tant que le peuple n'est pas prêt à la lutte pour le Socialisme, unissons-nous pour défendre nos libertés menacées et pour gagner un minimum de sécurité économique aux dépens de ceux qui peuvent payer, les riches, les barons des trusts!"

Voici ce que proposait, il y a quelques mois le Comité régional du Parti communiste du Canada. Nous avons là les origines du Front Populaire de Montréal et une idée de l'esprit qui l'anime.

LA CRISE LIBÉRATRICE

Sous ce titre a paru dans une grande revue européenne une remarquable étude d'un des sociologues les plus réputés de notre époque, le R.P. Muller, S.J., professeur à l'Institut supérieur d'Anvers et auteur de plusieurs ouvrages de sociologie. La crise, déclare-t-il, c'est le jugement porté sur notre activité économique. Or la crise actuelle réduit à néant les postulats erronés de l'individualisme libéral et oriente le monde vers les solutions chrétiennes du corporatisme. Cette thèse que l'auteur établit magistralement, l'Ecole Sociale Populaire a obtenu l'autorisation de la publier en brochure. Elle vient de paraître sous son titre: "La Crise libératrice et se vend 15 sous l'exemplaire."

LE BULLETIN DE LA BONNE SANTE

UNE RICHESSE QU'ON MEPRISE

En marge du prochain congrès de l'Ass. des Médecins de Langue Française de l'A. du N.

A l'occasion du Congrès des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord qui aura lieu en septembre 1936, le Comité a décidé de faire une campagne qui soit utile à la santé publique.

Deux fois par mois nous publions un article où seront traitées à tour de rôle toutes les questions que tout le monde doit connaître afin de conserver cette richesse que l'on est trop souvent porté à dédaigner: notre santé.

On ne pense guère à cette richesse que lorsqu'on en est privé par la visite de quelque maladie, alors qu'il serait si simple avec quelques précautions élémentaires de la conserver.

On vit trop souvent comme si on devait toujours avoir bon pied bon oeil; on mange sans discernement des plats trop lourds pour l'estomac au même repas, on mange trop vite, sans prendre le temps de bien mastiquer ses aliments; peu à peu on fatigue son organisme et un beau jour on s'aperçoit qu'on souffre de sa digestion, on est alors forcé de courir chez le médecin ou à l'hôpital et à ce moment on doit se mettre à un régime sévère.

On fume trop, on boit trop, on se couche trop tard et personne n'a l'air de s'imaginer qu'il faudrait avoir la constitution de nos grands-pères — et encore — pour résister à la fatigue que l'on impose à notre pauvre machine humaine!

Le Carême que l'Eglise prescrit tous les ans à la même époque est une période dont nous devrions profiter pour mettre un terme à toutes les extravagances auxquelles nous nous livrons tous les jours sans y penser.

Les Américains qui sont des gens pratiques ont comparé notre organisme à une automobile! Comme ils ont raison! Si nous demandons à une auto plus qu'elle ne peut donner, le moment arrive où elle s'arrête, elle ne peut plus avancer et on doit la conduire chez le garagiste.

Ayons donc la sagesse de ne pas demander à notre organisme plus qu'il ne peut donner et nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour conserver la richesse incomparable qu'est notre santé.

C'est un capital précieux entre tous et nous devons faire l'impossible pour ne pas le gaspiller. Soyons tempérants dans le boire et le manger; prenons le repos raisonnable afin de retrouver le lendemain les forces nécessaires pour recommencer la journée de travail qui nous incombe.

Et si nous avons le malheur d'être malades, n'hésitons pas un seul instant, allons consulter notre médecin et suivons rigoureusement ses prescriptions; mais le meilleur moyen d'éviter la visite au médecin et le compte qu'il nous enverra et que nous serons obligés de payer,

c'est de vivre sagement suivant les règles de l'hygiène et du bon sens.

Souvenons-nous qu'il en coûte moins cher de prévenir la maladie que de se soigner quand on est malade; ayons donc soin de notre santé, c'est le meilleur moyen, le plus sûr, le plus efficace pour éviter d'avoir recours au médecin. Mangeons, buvons, dormons, vivons raisonnablement et nous conserverons plus longtemps notre capital-santé.

CE QUE DIT VOTRE AGRONOME

QUELQUES BONNS CONSEILS EN PASSANT

1. — Lisez le programme de la Société avant de le mettre en arrière de l'horloge ou de le donner aux enfants.

2. — Remplissez votre formule d'application à la page 20 et envoyez-la immédiatement.

3. — Conservez votre programme jusqu'à la fin de l'année.

4. — Faites des vœux de lait. Un veau de champ vendu à l'âge de 6 mois rapporte de \$2.00 à \$4.00, alors qu'un veau de lait vendu à l'âge de 5 à 7 semaines peut rapporter actuellement de \$5.00 à \$15.00, selon la qualité. Pour faire un veau de lait de 130 à 180 livres, ça prend environ 650 lbs de lait. Aux prix que peuvent vous rapporter vos vœux, votre lait se trouve vendu plus de \$1.00 les cent livres, quand la fabrique vous paie bien en bas de ce prix.

5. — On récolte ce que l'on sème. Semez de bons grains et graines de semence. Les meilleures céréales sont celles qui sont acclimatées à votre terre. Utilisez le crible de votre Société et vous serez certain d'avoir une semence parfaite. N'achetez pas de graines bon marché et de qualité inférieure. C'est toujours celles qui vous reviennent le plus cher et qui infestent votre terre de mauvaises herbes.

6. — Les génisses destinées à l'élevage doivent être élevées à l'intérieur et n'aller au paturage qu'à la fin de septembre. Demandez une ration balancée et suivez cette ration. Débarrassez vos génisses de leurs poux en les baignant avec une poudre que vous pouvez vous procurer à mon bureau.

7. — Si vous désirez connaître vos bonnes et vos mauvaises vaches, faites du contrôle laitier.

8. — Si vous désirez savoir où vous allez avec votre exploitation agricole, tenez une comptabilité. Demandez-nous un cahier à cet effet; nous les donnons gratuitement.

9. — Assistez nombreux à votre exposition qui n'a lieu que tous les deux ans.

J.-E. ROY,
Agronome du comté de Maskinongé.

Tél. Bell 85-3-3

RICHARD LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection

STE-JRSULM, Comté de Maskinongé

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

Au Salon Fleuri Enr.

Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande Variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, Québec

Tél. Bell: 900 5 5

ADRIEN BASTIEN

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modéré

ST-JUSTIN

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

LA DOULEUR

Elle est venue, ouvrant ses mains,
La Douleur aux fragiles voiles;
Elle passait sur les chemins,
Les yeux levés vers les étoiles.

De ses lèvres couleur du sang,
Sa tunique était déchirée;
Et sur son visage innocent,
Se peignait une âme éplorée.

Personne pour la soutenir;
Lasse de pleurer et d'attendre,
Ne voulant plus se souvenir,
Elle marchait sur de la cendre.

Elle est venue, ouvrant ses bras,
La Douleur couverte de bure,
Et chaque jour, à chaque pas,
Portant sa profonde blessure.

Elle s'en va, le cœur navré,
La pauvre Douleur éperdue,
Sans nul espoir de retrouver
La Joie en un instant perdue.

Jean CHARBONNAU.

Allez à Joseph

Cette invitation nous l'adressons à toute âme fidèle, à toute âme désireuse de s'approcher du plus cher des amis de Jésus après Marie et le mieux initié à ses enseignements, à toute âme désireuse de s'approcher de Jésus lui-même et de se nourrir de sa grâce.

Allez à Joseph! son cœur s'est reposé sur le cœur de Jésus, non pas une fois, mais des années entières; et là, il a appris à estimer les âmes, à en peser la valeur, à les aimer d'un amour spécial, à compatir à toutes leurs peines. Allez à lui, c'est le chemin le plus court, après Marie pour aller à Jésus; tout en lui tend à cet aimable Sauveur. Connaitre Jésus, c'est la science la plus précieuse, la science de la vie éternelle; aimer Jésus, c'est l'honneur le plus grand auquel l'homme puisse aspirer, c'est la béatitude la plus parfaite que l'on puisse ambitionner.

Incomparable et glorieux Patriarche, saint Joseph! notre puissant et bien-aimé Père, bénissez-nous tous les jours, à toutes les heures de notre vie: éloignez de nous les ennemis de notre âme, faites-nous vivre de la grâce et de l'amour de Jésus, ici-bas, près du Cœur immaculé de

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5963

Docteur A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL.

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

Theophile LAFONTAINE

Représentant des meilleures Compagnies d'assurances feu, vie et accidents.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 17

Dr Roland Bernèche

MEDECIN-CHIRURGIEN

MASKINONGE

P. Q.

TEL. 21

Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 80

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien

Maskinongé P. Q.

Tél. 80

PHARMACIE GRANGER

Spécialités: Prescriptions, Médicaments brevetés, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

Maskinongé P. Q.

Marie et près de vous, comme nous le désirons et comme nous l'espérons aussi, pendant l'éternité, dans les joies de la Patrie.

Père FAURE, S. M.

La sainte quarantaine dans laquelle nous venons d'entrer comporte pour les catholiques — en âge et en état de la subir — l'obligation du jeûne et de l'abstinence. La discipline de l'Eglise s'harmonise avec les besoins du corps humain qui trouve dans la mortification une profitable source d'énergie et d'endurance. Manger pour vivre vaut mieux que vivre pour manger.

Le soleil, employé de la Voirie, travaille sans exiger de salaire, mais il se réserve de régler lui-même ses heures et ses ardeurs.

Fonder, soutenir un journal destiné à éclairer et à ramener les esprits est, en un sens, aussi nécessaire et aussi méritoire que de construire une église.

Card. LAVIGERIE.

Faire des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. — J. de Maistre.

Pour vos achats et réparations de Machines à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

Gérant Singer Sewing Machine Co.
500 rue des Forges.

Tél.: 594

TROIS-RIVIERES, P. Q.

CAMILLE TOUSIGNANT

Représentant pour le comté de Maskinongé.

LOUISEVILLE, P. Q.

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Viandes fraîches tous les jours de la semaine.

Service de Frigidaire

PRIX MODERES

JOSEPH RINFRET

(Voisin de l'Hôtel Landry)

Maskinongé, P. Q.

UN CENTENAIRE FERROVIAIRE

Montréal. — Le 21 juillet prochain sera célébré le centième anniversaire du premier chemin de fer à vapeur au Canada, événement fort important puisqu'il marquera mieux que beaucoup d'autres l'essor économique pris par notre pays depuis un siècle.

Long de 14 1/2 milles le Champlain and St-Lawrence Railroad, le premier chemin de fer canadien, a été construit de LaPrairie à Saint-Jean pour remplacer l'ancienne route de diligences. Il a été le premier chaînon dans la longue chaîne de lignes ferroviaires qui est devenue par la suite le réseau Canadien National.

A cette époque le trafic voyageur et le trafic marchandise, au sud de la petite ville de Saint-Jean, se faisaient par bateau sur le Richelieu jusqu'au Lac Champlain et de là, par le fleuve Hudson, jusqu'à New-York. Comme on le voit, ce train avait d'ores et déjà un caractère international. Il atteignait Montréal au moyen de bateaux passeurs faisant la navette sur le fleuve Saint-Laurent, entre Saint-Lambert et Montréal, Longueuil et Montréal, Caughnawaga et Lachine. En hiver le transport se faisait en traîneau sur la glace.

La construction, en 1836, de notre premier chemin de fer, a donné une impulsion remarquable au transport. Après quelques années d'exploitation le Champlain and St-Lawrence a été prolongé (1851) au nord, jusqu'à St-Lambert, en face de Montréal, et, au sud, jusqu'à Rouses Point. Dès 1847, un chemin de fer connu sous le nom de St-Lawrence and Atlantic a été construit de Longueuil à St-Hyacinthe. En 1851 il avait rejoint Richmond, en 1852: Sherbrooke et l'année suivante il atteignait Island Pond, Vt où il faisait le raccordement avec l'Atlantic and St-Lawrence Railroad qui s'étendait depuis Island Pond jusqu'à Portland, Maine. Cette ligne complé-

tée en 1853 était reliée au Boston and Maine. En 1845 a aussi été complétée la ligne Montreal and Lachine dont le prolongement de Caughnawaga à Mooers Junction, N.Y. date de 1852. Cette ligne qui utilisait un transbordeur de trains sur le Saint-Laurent reliait Montréal aux chemins de fer américains. Par la suite elle a pris le nom de Montreal and New-York Railroad et a été englobée dans le Champlain and St-Lawrence qui a pris à son tour le nom de Montreal and Champlain Railroad.

La Grand Trunk Railway Company of Canada entre en scène en 1852. Son but est de relier les ports de Québec et de Montréal aux Grands Lacs. Elle construit des lignes à travers l'Ontario jusqu'à Sarnia et la frontière américaine, en achète d'autres et finit par posséder un réseau qui rayonne dans toutes les directions. En 1873 elle a absorbé tous les chemins de fer datant de la première période de construction, c'est-à-dire, tous ceux dont Montréal est le centre d'attraction, y compris le pionnier: le Champlain and St-Lawrence Railroad. Le 30 janvier 1923 le Grand Tronc est à son tour absorbé par le réseau Canadien National qui hérite par le fait même de tous les premiers chemins de fer construits au Canada.

Il est à noter qu'une partie du premier chemin de fer canadien (Champlain and St-Lawrence Railroad) sert encore à la circulation des trains du Canadien National entre Montréal et Saint-Jean.

Le centenaire célébré en juillet prochain a donc une grande signification. Il rappellera tous les progrès réalisés dans le domaine des transports depuis juillet 1836 et l'essor pris par le Canadien National, réseau qui fut le premier à travailler à la grande économie du Canada et qui continue à servir le Dominion d'un océan à l'autre.

comble de bénédictions le serviteur fidèle et laborieux.

Un éducation professionnelle et religieuse FORTE s'acquiert au simple spectacle de ceux qui nous entourent.

x x x

Soyons et restons toujours comme eux, Fils du Sol et catholiques que nous sommes, oui, restons fidèles à cette vieille tradition de nos pères pour mettre en valeur toute notre terre canadienne et faire plus nombreux les chez nous enviables. Et fiers de notre travail nous saurons le considérer comme bien peu effectif en présence des merveilles que le bon Dieu a faites d'un seul acte de sa volonté.

LES FILS DU SOL,
Rimouski.

Les anniversaires historiques

F. X. GARNEAU

Il naquit à Québec, le 15 juin 1809. Il prépara son notariat dans cette même ville. Indigné de ce que l'on prétendait que le peuple Canadien français était sans histoire, il résolut de l'écrire. Il passa recueillir les matériaux en France et en Angleterre. Il revint et publia trois volumes, l'un en 1845, l'autre en 1846 et le dernier en 1848. Notre premier historien national mourut à Québec, le 3 février 1866. Ses cendres reposent dans le cimetière de Belmont.

TREMBLEMENT DE TERRE

Mgr de Laval, premier évêque de Québec, combattait de toutes ses forces le trafic des boissons alcooliques aux sauvages. Malgré de multiples supplications, les blancs continuaient cet odieux commerce qui menaçait de compromettre toute l'œuvre d'évangélisation de la Nouvelle-France. De plus ce commerce était la source d'abus nombreux. La Providence, à son heure, se permit de souligner d'une façon éclatante, les leçons qu'Elle donne aux humains endurcis. C'est ce qui arriva en 1663. Les églises se remplirent et les confessionnaires regurent la visite de toute la population, terrifiée. De nos jours encore, Dieu frappe ici et là. Tous les jours, un événement quelconque vient nous faire sentir le doigt de Dieu. C'est une mort inattendue, c'est la crise, c'est une maladie... Sous le coup de ces événements devenons-nous plus catholiques?

CESSION DU CANADA

Cet événement survenait en 1763. En 1789 arrive la révolution française, la plus terrible que connut l'histoire. C'est sans doute une grâce privilégiée de la divine Providence qui permit que nous fussions séparés de la France au moment de cette guerre civile. Quel eût été, pour la petite colonie du St-Laurent, le contre-coup des gouvernements révolutionnaires qui se sont succédés jusqu'à l'avènement de Napoléon Ier.

LE POUVOIR TEMPOREL

Rompu sous Pie IX, rétabli sous Pie XI! Le Pape est Roi, roi des âmes, roi des cœurs, roi de son royaume temporel. Royauté spirituelle, royauté temporelle, malheureusement trop méconnue. Le monde qui cherche la paix dans l'obscurité ne veut pas voir la lumière qui lui viendrait du trône de Pierre. Par sa doctrine religieuse, par sa doctrine sociale, Rome détient le remède aux maux de l'humanité.

LES "92" RESOLUTIONS

Préparées par Papineau, elles furent présentées en Chambre par Bédard. La Chambre des Députés les vota par 56 voix contre 24. Présentées à Londres par Morin et Viger, elles furent défavorablement reçues. Toutefois, la Chambre impé-

riale comprit qu'il y avait des choses à corriger et elle le fit plus tard.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il est bon en cette circonstance de nous rappeler la fermeté de notre saint patron devant Hérode. Rien ne fit faiblir le précurseur devant le devoir à accomplir. Dans cette province, un devoir semblable incombe à chacun de nous. Garder intact notre âme catholique et française. A l'exemple du protecteur que nous donna Pie X, sachons, quoi qu'il en coûte, revendiquer nos droits de catholiques et de Canadiens-français. N'est-ce pas l'occasion par excellence de souhaiter qu'ici à Saint-Jean, comme dans les autres villes de la province, la fête de notre patron soit célébrée. Quel corps public prendra l'initiative d'une célébration religieuse et patriotique.

LAFONTAINE

Né à Boucherville, en 1807, il étudia à Montréal où il fit son droit. A l'âge de 23 ans, il est élu député du comté de Terrebonne. Patriote ardent, il devient le bras droit de Papineau, appuie de son éloquence les "quatre-vingt-douze" résolutions. Après les troubles de "37", il s'exila puis revint au pays. Sous prétexte de conspiration, il fut emprisonné et Gossford le libéra sans procès. Battu dans Terrebonne, il fut élu à York dans le Haut Canada. Malgré une parfaite connaissance de l'anglais, il tint à parler français en chambre pour protester contre l'injustice de l'Acte d'Union qui tendait à proscrire sa langue maternelle.

En 1851, il se retira de la politique et fut nommé juge en chef du Bas Canada. Il mourut à Montréal le 26 février 1864.

LE ROI EDOUARD VIII PARLE AU PEUPLE

Le roi a parlé, aux peuples de tout l'empire britannique, pour la première fois à la radio, depuis qu'il a succédé à feu Georges V. Il parla lentement et distinctement.

La reine écouta le message de son fils du palais Buckingham. Le premier ministre et Mme Baldwin l'entendirent de leur maison de campagne, à Chequers. Le roi parla d'un studio au troisième étage de l'édifice de la BBC. Voici comment il s'exprima:

"Une ancienne tradition de la monarchie britannique veut qu'un nouveau souverain envoie à son peuple un message écrit. Grâce à la science, il m'est possible de rendre ce message écrit plus personnel que de vous parler à tous par la radio.

"Ceci n'est toutefois pas une innovation, car, au cours des dernières années, mon père a toujours adressé la parole à ses peuples à la Noël.

Il parlait à la fin de décembre dernier, à la fin d'un règne long et merveilleux, couvrant une période de 25 ans. Pendant toute la durée de son règne, il donna un haut exemple de dévouement constant à son devoir et il eut toujours le souci du bien-être de ses sujets.

"Je salue les princes et les peuples de l'Inde, comme roi-empereur. Vos manifestations de tristesse et de loyauté ont été pour moi une source de profonde gratitude. Les rapports entre les peuples anglais et hindous en paix comme en guerre, ont été honorables et de longue durée; l'exemple donnée par la reine Victoria, le roi Edouard VII et le roi Georges V m'impose la tâche solennelle, comme leur successeur de les maintenir et de les consolider.

"Je suis mieux connu de la plupart d'entre vous, comme prince de Galles, comme homme, qui, pendant la guerre, et depuis, a eu l'occasion de connaître les peuples de presque tous les pays du monde dans toutes les conditions et dans toutes les circonstances.

"Puisse l'avenir apporter la paix et l'entente au monde, la prospérité et le bonheur au peuple anglais et puissions-nous être dignes de l'héritage qui est le nôtre".

MA PAROISSE

Aimer une paroisse pour le simple plaisir de la comparer aux autres et d'affirmer sa supériorité sans trop savoir ce qui fait sa distinction serait un chauvinisme exagéré.

Mais l'aimer parce que c'est le lieu qui nous a vus naître et grandir, parce que dans son sein nous avons fait notre croissance spirituelle autant et plus que matérielle, voilà des motifs légitimes qui doivent animer chaque patriote et chrétien que nous sommes au regard de notre paroisse.

x x x

L'endroit où nous avons passé nos premières années devient une partie de notre être. Notre esprit avide de connaître y a goûté les premiers plaisirs du savoir; notre imagination s'y est pourvue de ressources qu'elle utilisera durant toute une vie. Toutes ces choses inanimées sont attachées à notre âme.

Qui de chez nous oublierait notre belle rivière rimouskinoise, ombragée par une charmille touffue, glissant doucement ses eaux argentées à travers mille détours pour se perdre enfin dans le majestueux St-Laurent.

x x x

La paroisse nous donne encore le bénéfice des relations constantes avec des gens chrétiens, laborieux et honnêtes.

A travers les beaux arbres de notre forêt une flèche se dessine: c'est le clocher de notre église. Et à quelques milles on aperçoit de vastes prairies dorées qui ont un aspect grandiose.

L'homme s'en va de ce pas accablant du laboureur; il semble ne jamais perdre de vue Celui qui

Tél.: 44

Bureau: 75 St-Laurent, Louiseville

Paul-N.-Vanasse, B.A.,

AVOCAT-PROCUREUR

Affaires Commerciales et Perception de comptes,
Créances Hypothécaires.

Difficultés Ré: Assurances et Accidents du travail.

Dr J.-Aimé Dussault
Chirurgien-Dentiste

1222a Visitation
MONTREAL

Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de
10 A.M. à 5 P.M.

Tél. 51

Dr Willie WALKER

Chirurgien-Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent,

LOUISEVILLE.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié.

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET
ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 8. —

Dr Avellin Dalcourt

MEDECIN - CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu
et Ste-Justine.

MASKINONGE, P. Q.

Tél. 52

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p. m.

Dr Robert Trudel
DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas.

88 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Nos Courriers

St-Barthélemi

BAPTEMES:—

8 mars — Joseph, Lucien, Philippe, enfant de M. Philippe Sylvestre, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Lafontaine.

12 mars — Joseph, André, Grégoire, enfant de M. Charlemagne Caumartin, Parrain et marraine: M. et Mme Romulus Savoie.

15 mars — Jean-Marc, enfant de M. Charles Arthur Valois, Parrain et marraine: M. et Mme Anselme Roberge.

LOUANGES:—

14 mars — Jean-Guy, enfant de M. Marius Lincourt, décédé à l'âge de deux ans.

FUNÉRAILLES:—

16 mars — M. Désiré Allard, célibataire, décédé le 13 courant chez M. Jos. Farly, à l'âge de 88 ans.

Maskinongé

Le 12 mars, s'éteignait doucement dans le Seigneur, Mme Vve Onésiphore Dupuis, née Stéphanie Ross. Ses funérailles ont eu lieu le 14 au milieu d'une nombreuse assistance. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Dionis Gélinas, curé, le service fut chanté par M. l'abbé H. Brousseau; assisté de MM. les abbés D. Gélinas, Curé et André Morin, vicaire comme diacre et sous-diacre. Mgr J.-F. Béland, P.-D. dit une messe à un des autels latéraux. Les porteurs étaient: MM. Wilfrid Rinfret, Donat Rinfret, Théodile Lemyre, Donat Croisetière, Philippe Vanasse, Alphonse Lafrenière.

Les funérailles étaient sous la direction de M. J.-Alcide Lemyre, M. Napoléon de Carufel conduisait le char funèbre. La défunte était âgée de 86 ans. Son époux l'a précédée dans la tombe il y a 7 ans.

BAPTEMES:—

Le 2 mars, Joseph, Gilles, Urbain, enfant de Joseph Lacharité et Rosia Adam, Parrain Emilien Lacharité, marraine Dorienne Lacharité.

Le 3 mars, Marie-Jeannine, Yolande, enfant d'Elzéar Lambert et Cécile Lemyre.

Parrain Léon Lambert, marraine Donalda Desjarlais son épouse.

Le 5 mars, Joseph, Euclide Réginald, enfant de Léona Lambert et Germaine Fréchette, Parrain Euclide Lambert, marraine Ornélia Chelher.

Le 8 mars, Joseph, Lazare, Vital, enfant de Agapit Laurendeau et Maria Lupien, Parrain et marraine M. et Mme Maxime Vanasse.

VA ET VIENT:—

Mme Vve Louis Landry, Mlle Angéline Landry ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mme Syllus Marchand, était à Montréal pour la fin de semaine.

M. Joseph Gagnon de retour d'un voyage à Montréal.

MM. Joseph et Onésiphore Dalcourt, de Louiseville à Maskinongé samedi dernier pour les funérailles de Mme Onésiphore Dupuis.

Egalement à Maskinongé pour les

funérailles de Mme Onésiphore Dupuis, M. et Mme Joseph Baron Lafrenière, de Montréal; M. et Mme Théodile Lemyre, de Louiseville et Mlle Marguerite Lemyre, aussi de Louiseville.

Ste-Ursule

M. et Mme Dominique Lincourt, de St-Barthélemi ont passé une couple de jours la semaine dernière, chez leur oncle et tante, M. et Mme Eugène Lessard.

M. et Mme François Gagnon, de St-Justin étaient en promenade à Ste-Ursule, dimanche, chez Mlles Malboeuf et Mme Ogilva Leblanc. Ils visitaient aussi leur fille, Mlle Françoise, étudiante à l'Ecole Normale Ste-Ursule.

Tous avons commencé, en notre église paroissiale les exercices du mois de St-Joseph à 4 heures tous les soirs.

M. et Mme Paul-Emile Plante étaient en promenade à St-Barnabé, chez M. Léonard Plante.

M. Paul-Emile Lambert de passage à Montréal dernièrement pour visiter leurs nombreux parents, l'hôpital.

M. et Mme François Bergeron à St-Justin la semaine dernière pour visiter leurs nombreux parents.

Lavaltrie

Les 9, 10 et 11 mars eurent lieu nos Quarante-Heures; ont prêté leur concours: MM. Adélard Boucher, curé de St-Sulpice; Albert-Henri Laporte, vicaire à St-Paul; Olivier Béard, vicaire à Lanoraie; Claude Malboeuf, vicaire à L'Assomption; M. Médéric Payette, curé de Lanoraie et son vicaire, M. Clément Piette, sont venus dîner le 9; MM. J.-Bte Chagnon, curé de St-Michel des Saints, M. l'abbé Ferdinand Mousseau étaient aussi de passage au presbytère. La foule imposante et recueillie, à chaque office, était vraiment édifiante. Les Enfants de Marie ont fait entendre de très jolis cantiques.

La semaine dernière, Mme Eva Benoit revenait à sa villa après un séjour de trois mois à New-York. Nous sommes heureux de son retour.

M. Joseph Villeneuve, maire de Lavaltrie Village, a l'honneur d'être le préfet du comté. Nos félicitations.

Mme Léo Brault a passé une semaine à Montréal, dans sa famille.

De passage à Montréal, M. et Mme Joseph Villeneuve, M. et Mme J.-Albert Charland, M. Joseph Brault, Mlle Laurette Brault, Aurèle Martineau, Lucien Lavallée.

Le 6 mars, à M. et Mme Lionel Pelletier, née Rose-Alma Héty, trois charmants bébés, qui ont été baptisés par M. l'abbé Alph. Lefebvre, vicaire à Lavaltrie: Marie-Blanche-Astrid, parrain et marraine: Dr et Mme J.-Ovide Mousseau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Olive Pelletier, sœur de l'enfant; — Joseph-Zénon-Gilles, parrain et marraine: M. Zénon Mousseau et Mme Henri Mousseau, oncle et tante de

l'enfant; — Joseph-Robert-Alain, parrain et marraine: M. Georges-Guy Pelletier et Mlle Gisèle Pelletier, frère et sœur de l'enfant. Le 12 mars eut lieu la sépulture de Joseph-Zénon-Gilles, le 14, double sépulture de Marie-Blanche-Astrid et Joseph-Robert-Alain. Ces chérubins n'ont qu'effleuré la terre et pris leur essor vers le Ciel pour préparer là-Haut une place à leurs parents et implorer Dieu de les laisser de nombreuses années au milieu de leurs autres enfants.

Le 14 mars, à M. et Mme Gérard Venne, née Louise Boisvert, un fils baptisé: Joseph-Pierre-Louis, Parrain et marraine: M. Roch Boisvert, oncle de l'enfant; Mme Zénon Boisvert grand-mère de l'enfant; Porteuse: M.-A. Amiraault, tante de l'enfant.

Le 15 mars, à M. et Mme Emile Goyette, née Lucie Giguère, une fille, baptisée: Marie-Paule-Louise. Parrain, Dr Charles Giguère; marraine, Maria Giguère, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Hélène Pelletier, cousine de l'enfant.

Lanoraie

Le triduum prêché par le R. P. Senezy, S.J. a eu un beau succès. Le nombre des Ligueurs du Sacré-Coeur s'est de beaucoup accru. Espérons que la dévotion au Sacré-Coeur se maintiendra aussi vive que dans le passé.

Sépulture:— Dimanche le 15 mars a eu lieu la sépulture de André Julien, fils de M. et Mme Arthur Bonin.

VA ET VIENT:—

A Montréal en fin de semaine: M. et Mme Emile Desrosiers, MM. Octavien Goulet, Alexandre Desrosiers, Gérard Lippé, Arthur Robillard, Jean Robillard, Georges Isabelle, Ls-J. Bonin, Zenon Blais.

Mlle Lucie Doucet de Montréal, depuis quelque temps chez son grand-père M. Camille Doucet.

M. Arthur Bonin, de Montréal; de passage à Lanoraie.

M. Eugène Paquette de Montréal en visite chez des parents.

MM. Isidore Héty, Albert Massé, à Montréal ces jours derniers ainsi que MMes David Neveu, Lanoraie Mariotti.

Vendredi, on a vu le brise-glace N.B. McLean effectuer l'ouverture du chenal entre d'Autray et Belmouth.

St-Cuthbert

FUNÉRAILLES DE Mme TANCREDE PAQUETTE

A St-Cuthbert dans la nuit du 5 mars l'ange de la mort venait ravir à l'affection des siens, une âme pesante de quatre-vingt-trois années de mérites et de vertus, allait s'unir à toutes ces voix pour chanter les louanges de celui que chaque mourant invoque avec ferveur à cette heure dernière, allait prendre part au grand concert céleste qui est le prélude des belles fêtes du "mois de St-Joseph".

Munie des sacrements de notre mère la sainte Eglise, entourée des siens, gardant son entière connaissance jusqu'à la fin elle succomba à un mal qui ne pardonne pas.

Ses funérailles eurent lieu le 9 mars à St-Cuthbert au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mme Tencrède Paquette née Alexina Lafrenière laisse un frère M. Louis Lafrenière, de Berthier; trois sœurs Mme Edouard Hénault, Mlle Eloïse Lafrenière, de St-Cuthbert; et Mme Calixte Cloutier de Woonsocket; un grand nombre de neveux et nièces.

M. l'abbé M. Piette, fit la levée du corps, le service fut chanté par M. Leblanc, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés H. Gaudette et J. Lafrenière, comme diacre et sous-diacre, les messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés M. Piette et G. Malo, de St-Norbert.

Les porteurs étaient MM. Horace Chevalier, Gérard Fernet, Jean-Marie Sylvestre, Michel Mandeville, Isaac Sylvestre et Ch.-Ed. Magnan, tous parents de la défunte, la quête fut faite par Mme Louis Degrandpré et Mme Albérique Fafard.

On remarquait dans l'assistance les Rév. Srs Ste-Anne et leurs élèves, Mme Ed Hénault, M. Louis Mandeville, Mme Louis Magnan, Dr Payette, Notaire Basinet, M. et Mme Ubald Sylvestre, Mme Jean-Marie Sylvestre, de St-Barthélemi, Lucie, Laurette et Marie-Anne Mandeville, Mme Horace Chevalier, de l'Isle Dupas; M. et Mme Maurice Lavallée, M. Laurent Magnan, M. Normand Mandeville, Famille Paul Colombe, Mme Paul Fafard, Mme Pacifique

LE THÉ 'SALADA' est délicieux

Fafard, M. et Mme Jos. -Calixte Fafard, Mlle Lucile Marcoux, Mlle Jannette et Louis-Marie Cabana, M. Anselme Cabana, M. Michel Denis, Mme Adrien Vadnais, Mme Gilmault, M. Charles Auguste Sylvestre, M. Cuthbert Degrandpré, M. Adrien Drainville, M. Clotaire Langevin, M. Aurel Drainville, Mlles Valerie et Jonnivo Fafard, Mlle Béatrice Coulombe, M. Lambert, M. et Mme O. Rousseau, M. et Mme Plante, M. Albéric Fafard, Mme Jos Denis, Mme Paul Marcoux et un grand nombre d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms.

LA MORT

C'est le berceau de l'espérance;
C'est la fleur qui s'épanouit;
C'est le terme de la souffrance;
C'est le soleil après la nuit;
C'est le but auquel tout aspire;
C'est après les pleurs, le sourire;
C'est le retour après l'adieu;
C'est l'affranchissement suprême
C'est rejoindre ceux que l'on aime
C'est l'immortalité... c'est Dieu.
Une nièce.

Les jardins potagers

Dans toutes les parties du Canada personne ne songe encore à mettre de côté, par-dessus, fourrures ou autres vêtements chauds mais le printemps approche tout de même. Il est peut-être trop tôt pour jardiner, mais on peut tout de même penser à ce passe-temps national. On doit projeter d'avance.

Les jardins potagers: Il est réellement étonnant de constater les résultats entre un jardin bien disposé et un autre jeté au hasard. La variété devrait primer. Les légumes favoris de chaque membre de la famille et aussi une ou deux variétés nouvelles devraient en faire partie. On peut être sûr que ces dernières ajouteront un intérêt tout à fait particulier. Les tomates, les piments, les choux d'été, les laitues pommées, les choux-fleurs et les aubergines doivent être semés en mars dans des couches chaudes ou même dans des boîtes installées au soleil. On produira des plants prêts à transplanter en mai. Ensuite, viendront les variétés qui peuvent être semées dès que la terre a pu être travaillée. La laitue à feuille, les épinards, les radis, les fèves et le blé d'inde. Dès que la température sera devenue plus chaude: les courges, les concombres, les fèves de Lima, les melons et la transplantation en plants. Il est vrai que le temps de faire ce travail est encore éloigné. Les règles générales sont variées. Abondance variée pour occasion spéciale et surtout approvisionnement continue. D'ordinaire, les bons jardiniers exposent leurs semis pour avoir une récolte.

Jardins d'Ornements: — Les résultats les plus pratiques s'acquiescent ordinairement pour massifs irréguliers. Sans doute, il y a aussi les lignes droites, les murs, les allées et les clôtures. Le principal objectif du jardinier est d'en embellir les parties compromettantes. Le plan général devrait comprendre, quand il est possible, une pelouse au centre du terrain. D'après l'opinion des experts, celle-ci doit être bien nivelée, excepté là où il y a des pentes naturelles, celles-ci peuvent être modifiées par des terrasses ou par des rocailles. Si l'emplacement est assez considérable, il y aura place pour un ou deux arbres, des arbustes, des grimpants qui en diminueront les lignes trop droites ou trop rigides. En résumé, il est préférable de planter des arbustes en groupe de deux ou trois qu'individuellement.

La Ligue de Sécurité

A une assemblée spéciale tenue hier après-midi, les membres du comité de la circulation de la Ligue de sécurité de la province de Québec ont résolu de faire les démarches nécessaires auprès du Directeur Fernand Dufresne, pour que des postes d'inspection des freins soient établis dans le plus bref délai possible.

Les directeurs de la Ligue, qui ont à plusieurs reprises déjà demandé au directeur de la police de mettre ces postes en opération, ont pris cette décision parce qu'ils sont persuadés que la mise en vigueur immédiate du règlement rendant obligatoire l'inspection régulière des freins est indispensable à la sécurité de la route.

La Ligue a établi un plan quinquennal de prévention des accidents, qu'elle met actuellement en marche, et le succès de cette campagne repose sur la coopération que tous y apporteront. Le règlement rendant obligatoire l'inspection des freins est une des mesures les plus propres à nous permettre de réaliser notre objectif, a déclaré Arthur Gaborry, secrétaire général de la Ligue, mais il faut le mettre en vigueur sans tarder si l'on veut obtenir les résultats désirés. Les officiers de la circulation devraient aussi s'assurer du bon état des phares, du mécanisme de direction, et des pneus des véhicules automobiles, car ce sont là des facteurs indispensables à la sécurité des usagers de la route. Le secrétaire de la Ligue se mettra en communications avec le département de police pour que ces mesures soient établies sans tarder.

LE JOURNAL EST AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS GRANDES FORCES SOCIALES DU MONDE.

Pourquoi pas?
Les Cigarettes
GRADS
Très Douces
UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Fabriquées par
L.-O. GROTHÉ
LIMITÉE
MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE
Raoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emile Grothé,
seuls et véritables propriétaires.

La Bière Qui Vous Réjouit

Dow
Brassée Depuis 1790

La Reine

LE CERCLE DES FERMIERES

Programme des activités de 1936

C'est le 26 janvier dernier que notre Cercle de Fermières tenait sa première assemblée annuelle en vue d'élaborer un programme d'activité pour la présente année. On eut dit que nos Fermières sentent plus que jamais le besoin de se grouper et d'utiliser pour le bien général, les talents particuliers de chacune. Nous traversons une crise, tous le répètent c'est pourquoi il faut s'en tirer le plus convenablement possible en multipliant travail et économie. Que chacune de nous ne craignent pas de fournir aux autres, ses procédés d'économie domestique et s'est ainsi que nous réussirons à vaincre la dureté des temps tout en enseignant à nos filles les connaissances nécessaires dont elles auront besoin lorsqu'elles seront gardiennes d'un foyer.

L'art du tissage prend un essor de plus en plus grandissant. Outre les deux métiers que possède déjà notre Cercle, bon nombre de fermières ont déjà leur métier à elles, et les longs mois d'hiver sont employés aux tissus de toutes sortes. L'industrie de la laine a triplé depuis la fondation du Cercle. Ce qui nous avantage beaucoup c'est l'installation dans notre voisinage, d'un important carderie qui comprendra bientôt une filature et un moulin à foulon. On y fabrique aussi des matelas, etc.

Nos fermières utilisent même les chiffres pour confectionner de bons draps de lit. Le rouet est à l'honneur chez la majorité de nos membres et déjà bon nombre de colons portent de bons vêtements en laine tissés à la maison et des tweeds rivalisant de beauté avec ceux achetés chez les marchands et supérieur par la durée.

Notre première exposition locale tenue à La Reine en septembre dernier a permis aux visiteurs de constater que notre jeune Cercle n'a pas resté inactif puisqu'on pouvait y admirer de beaux tissus à costumes, tweed à habits, couvertures de laine croisée et reversible, tapis, draperies, tentures, toilette de bureaux et même de jolies souliers de confection domestique.

Le mot d'ordre pour cette année sera donc: Unissons-nous pour faire plus et mieux, achetons chez nous, produisons chez nous. Les assemblées auront lieu à tous les deux mois, le dernier mardi du mois.

Voici le programme pour chaque réunion.

MARS:
1. — Un ouvrage de couture au choix de chacune, confectionné à la maison et exhibé à l'assemblée.
2. — Lecture pieuse: Vie de Ste-Brigitte, patronne de notre Cercle par: Mme Joseph Desrochers.
3. — Causerie sur le retour à la terre par Mlle Jeanne Larose.
4. — Mesures pour blouse par Mme Jacques Daoust.

5. — Panification par Mme J.-G. Audy.
6. — Confection de boutonnière par Mlle Thérèse Gingras.
7. — Recette de gâteau et conseils pratiques par Mme Romuald Cossette.

8. — Lecture: La Renaissance campagnarde par Mme Jos Lizotte.
9. — Allocution de Monsieur l'Aumônier.
10. — Tirage d'un prix de présence.

MAI:
1. — Un ouvrage de couture au choix de chacune confectionné à la maison et exhibé à l'assemblée.
2. — Lecture: L'Evangile du jour par Mme Lucien Lapiere.
3. — Causerie sur l'embellissement des fermes par Mme Jos Rheault.

4. — Leçon de coupe d'un couvre-tout par Mme Ovide Ladouceur.
5. — Conseils du mois. Préparation d'un tue-mouches. Plan et assemblage d'un jardin par Mme Joseph Perreault.

6. — Manière de refaire un bas usagé par Mme Georges Jacob.
7. — Recette de savon domestique par Mme Jos Gareau.
8. — Lecture anti alcoolique par Mme Jos Lizotte.
9. — Allocution de Monsieur l'Aumônier.
10. — Tirage d'un prix de présence.

JUILLET:
1. — Ouvrage de couture au choix de chacune, confectionné à la maison et exhibé à l'assemblée.
2. — Lecture de l'Evangile du jour par Mlle T. Gingras.
3. — Causerie sur l'élevage des poussins par Mme Jos Tremblay.

4. — Leçon de coupe d'un patron de robe de fillette par Mme Lucien Lefebvre.
5. — Conseils du mois. Soins culturels, comprenant sarclage, éclaircissage, binage et arrosage par Mme Willie St-Jean.

6. — Leçon de coupe pour un gant de toilette, par Mme Maurice Mongrain.
7. — Recette de vin de treble et préparation de cirage à chaussure, par Mme Wilfrid Dery.

8. — Lecture: La renaissance campagnarde par Mme Jos Lizotte.
9. — Allocution de Monsieur l'Aumônier.
10. — Tirage d'un prix de présence.

SEPTEMBRE:
1. — Un ouvrage de couture ou tricot au choix de chacune confectionné à la maison et exhibé à l'assemblée.

2. — Lecture, dans l'imitation de Jésus-Christ.
3. — Causerie sur l'hygiène par Mme Jos Lizotte.

4. — Pièce avec point de reprise par Mme Jos Desrochers.
5. — Conseils du mois. Conservation des légumes et des fruits stérilisation par Mme J.-G. Audy.

6. — Démonstration de filage par Mme Jos Riopel.
7. — Recette de sirop de vinaigre et sirop de savoyenne contre la toux, par Mme Joseph Perreault.

GRATIS

Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque lb de

THE OU CAFE

BRISTOL

Thé noir garanti Ceylan et Indien. — Café garanti pur.

Demandez-le à votre fournisseur.

8. — Lecture: Le bonheur de la vie familiale, par Mme Arthur Levesque.

9. — Allocution de Monsieur l'Aumônier.

10. — Tirage d'un prix d'assistance.

NOVEMBRE:

1. — Rapport des activités de l'année.

2. — Reddition des comptes.

3. — Lecture des statuts et règlements.

4. — Election des directrices pour les années 1937-38-39.

5. — Perception des contributions pour l'année 1937.

6. — Allocution de Monsieur l'Aumônier.

Une organisation sera faite au cours de l'année pour augmenter la caisse.

Un dîner champêtre sera donné dans le but de se réunir et se récréer ensemble durant la belle saison.

Dame Joseph Perreault, Présidente du Cercle.

L'Action Catholique chez les jeunes

J. O. C. et A. C. J. C.

L'organe officiel du diocèse de Montréal, La Semaine Religieuse, publiait récemment le texte de l'accord réalisé entre la J.O.C. diocésaine et l'A.C.J.C. Nous le reproduisons plus bas. Suivant les termes de cette entente, la J.O.C., mouvement spécialisé d'Action catholique pour les jeunes ouvriers, fera désormais partie de la grande Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française; continuant à se diriger de façon autonome pour sa régie interne, la J.O.C. suivra les directives de l'A.C.J.C. en ce qui concerne les intérêts généraux et les mouvements d'ensemble de la Jeunesse. De la sorte, l'Action catholique des jeunes présentera un front uni dans ses conquêtes apostoliques et contre les ennemis de sa foi. On sait que dans les Diocèses de Québec et de Montréal ainsi que dans plu-



sieurs autres, l'A.C.J.C. est l'organisme directeur et le cadre général de tous les mouvements d'Action catholique de jeunesse. Voici le texte officiel de l'accord dont nous venons de parler.

—O—

26 février 1936.

LA J. O. C.

Mouvement spécialisé d'A.C.J.C. Pour faire suite aux directives que donnait au clergé du diocèse, S. Ex. Mgr l'Archevêque, le 31 décembre dernier, au sujet de l'A.C.J.C. et des mouvements de jeunesse catholique, la J.O.C. a réalisé avec l'A.C.J.C., l'entente suivante pour le diocèse de Montréal.

1. — L'A.C.J.C. est le groupement général des mouvements spécialisés d'Action catholique de la jeunesse; chaque mouvement restant autonome dans l'organisation de l'A.C. dans son milieu; et tous collaborant effectivement pour les manœuvres d'ensemble intéressant toute la jeunesse.
2. — L'A.C.J.C. diocésaine d'une part reconnaît comme mouvement spécialisé d'Action catholique la "Jeunesse Ouvrière Catholique", dont le centre est à Montréal et dont la doctrine, les méthodes et l'organisation sont exposées dans l'ouvrage: "Un Problème et une Solution", par le R.P. Henri Roy, o.m.i., (Editions jocistes, Montréal, 1933).

3. — La J.O.C. diocésaine d'autre part, adhère officiellement au Comité Régional de Montréal de l'A.C.J.C. Pour assurer la collaboration nécessaire, la J.O.C., aura un représentant attiré dans le comité diocésain de l'A.C.J.C. de Montréal, ainsi que dans les Conseils de l'A.C.J.C. tout comme pour les autres mouvements spécialisés.

Suivent quelques autres paragraphes, déterminant les détails de l'entente.

(Signé) Henri SEGUIN, Responsable général de la J.O.C. à Montréal.
Lucien BELAIR, président régional de l'A.C.J.C.

Paul-E. ALIN, Sec. général.

L'Absolution du Christ

Dans un église d'Espagne, on vénère un crucifix ancien, dont le bras droit, décloqué, est baissé. Ce crucifix a une histoire, la voici:

A ses pieds, un jour, un grand pêcheur se confessait et donnait des marques de contrition sincère. Cependant, au moment de l'absolution, le confesseur hésitait... si grandes, si nombreuses étaient les fautes!

Le pêcheur implorait son pardon: "Je vous absout, dit le prêtre, mais ne retombe pas".

Le pénitent promit, et se retira. Il demeura quelque temps fidèle à sa promesse, mais il était faible, il retomba.

Le repentir cependant le ramena aux pieds du confesseur:

"Pas d'absolution, cette fois, dit celui-ci".

Et le pénitent de répondre: "Je me repens, j'étais sincère quand j'ai promis; mais je suis faible; pardon, pardon!"

Et le confesseur pardonna, ajoutant: "C'est la dernière fois!"

Un temps plus long s'écoula. Mais l'habitude, d'une part, la faiblesse de l'autre, le pêcheur retomba:

"Cette fois, c'est fini, dit le prêtre; vous retombez toujours, votre repentir n'est pas véritable."

—C'est vrai, mon père, je recommence parce que je suis faible; je suis sincère, mais je suis malade... —Non, il n'y a pas de pardon pour vous".

On entend alors un sanglot: il part du crucifix.

Le Christ décloquait sa main et, l'élevant, traçait dans l'air, sur la tête du coupable, le signe de l'abso-

lution tandis qu'une voix disait: "Tu n'as pas versé ton sang pour lui, toi!"... Père MATEO.

The Shawinigan Water and Power Company

AVIS DE RACHAT

Aux porteurs d'obligations-or amortissables, première hypothèque, à gage subsidiaire en fiducie, 5%, série "C", de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.

AVIS est par les présentes donné qu'aux termes du contrat de fiducie d'hypothèque et de nantissement entre The Shawinigan Water and Power Company et The Montreal Trust Company, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations désignées ci-dessus, et aux termes même desdites obligations, The Shawinigan Water and Power Company remboursera en entier les obligations-or amortissables, première hypothèque, à gage subsidiaire en fiducie, 5%, série "C", le 15 avril, 1936, à 105% du principal et les intérêts courus sur lesdites obligations jusqu'au 15 avril, 1936, sur présentation et remise desdites obligations et de leurs coupons échéant le et après le 1er août, 1936, au bureau principal de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou, au gré du porteur, au bureau principal de la Bank of the Manhattan Company, dans le faubourg Manhattan, cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique, ou, au gré du porteur, à la Bank of Scotland, à Londres, Angleterre.

AVIS est aussi donné qu'au cas où les obligations ainsi appelées au remboursement ne seraient pas présentées pour fins de rachat le 15 avril, 1936, les intérêts sur lesdites obligations cesseront de courir à partir du 15 avril, 1936.

Daté à Montréal ce troisième jour de mars, 1936.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

Jas. Wilson, Secrétaire.

Comme les obligations auxquelles se rapporte l'avis ci-dessus sont remboursables, au gré des porteurs, en livres sterling, à Londres, Angleterre, et comme le sterling fait actuellement prime sur la monnaie canadienne, la compagnie a pris les mesures nécessaires pour que les obligataires puissent, s'ils le désirent, profiter de la prime de change sans avoir à expédier leurs obligations à Londres, aux conditions suivantes: les obligataires peuvent présenter leurs obligations au remboursement avec tous les coupons d'intérêts non échus, à la Banque Royale du Canada, 360 rue Saint-Jacques, à Montréal, aux heures bancaires, n'importe quel jour entre le 26 mars et le 4 avril inclusivement, et sur remise de leurs titres ils recevront en monnaie canadienne la valeur nominale, plus la prime au remboursement et les intérêts courus jusqu'à la date de la remise, en même temps qu'une somme additionnelle en monnaie canadienne représentant la prime de change sur le montant global des sommes mentionnées ci-dessus, laquelle somme sera établie au cours du change entre le sterling et la monnaie canadienne à la fin du jour ouvrable précédant la date de la remise des obligations, en foi de quoi le certificat de ladite banque sera final et définitif.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY

Jas. Wilson, Secrétaire.

Fou Eugène Lebeau

Sur un anniversaire

15 mars. — Date qui éveille en nous, son épouse, ses enfants, un sentiment de tendresse filiale et de douce nostalgie du passé!

Cher papa, comme nous y pensions d'avance au jour de votre fête: Souhaits affectueux, baisers émus où dans une même communion d'âmes l'on sentait se resserrer plus étroitement encore les anneaux d'une chaîne que l'amour, la tendresse avaient rivés.

Aujourd'hui, de ces courts moments de bonheur, puisque nous le possédions alors, nous le tenions en nos mains sans trop le réaliser, croyant impossible qu'il ne nous échappât si tôt; de ces instants d'effusion tendre prodigués mutuellement, il nous reste le souvenir!...

...que d'image il fait surgir à l'esprit. C'est ainsi que parfois, je crois voir son lointain visage, sa silhouette fière, revivre, se dresser à mes côtés. N'ai-je pas senti quelque fois comme un souffle puissant, une main invisible reposer tendrement sur mes cheveux, une main que j'essais, mais en vain de saisir. Ne m'a-t-il pas semblé entendre distinctement sa voix aimée charmer mes oreilles, ses traits chéris se dessiner nettement dans mon esprit, son image se reproduire, par la pensée, à tel point qu'on croirait qu'à la minute même, il est avec nous, causant au foyer, à sa place accoutumée.

Désirs vains, rêves déçus qui laissent l'âme abattue, le cœur blessé, puisque notre appel reste sans écho.

D'une générosité de cœur sans égal, s'oubliant pour les siens, il était d'une vigilance toujours en éveil. Petits, étions-nous malades, avec quelle sollicitude il se penchait sur notre souffrance. Que de soins? voir même de gâteries dont il nous entourait! Je n'oublierai jamais le "traditionnel" sac de bonbons caché là, tout près du lit, dans la grande armoire, pour la petite "malade", seulement pour elle, privilège qui, l'avouerai-je tout bas, et dans notre naïveté enfantine nous faisait quelque peu convoiter la fièvre bénigne!...

Comme il semble loin ce temps là! Et, de dessous tous ces souvenirs assoupis, l'image d'un père chéri se dresse, toute nimbée de l'auréole de la reconnaissance. Cher papa, vous n'ignoriez pas, dites qu'avec tous vos égards, vos bontés tendres, vous forgiez dans nos cœurs, à votre endroit, une affection, un amour profonds qui ne demandait qu'à se manifester un peu plus de jour. C'est pourquoi, à la suite de votre départ auquel nous nous nous songer, le vide se fait si grand autour de nous.

A tous nos regrets vient s'ajouter la générosité admirable avec laquelle vous vous êtes maintes fois sacrifié pour nous épargner la souffrance, quitte à marcher sur votre cœur pour ne pas lire sur nos figures la moindre trace d'anxiété. Témoignage, le jour tragique qui voulait qu'un petit crêpe blanc vint battre très tristement à votre porte. Quel coup pour vous qui l'adoriez ce petit-fils unique dont maintenant vous partagez la félicité. Vous avez souffert! Et cependant sous quel masque impassible vous cachez votre douleur afin de l'adoucir chez les vôtres. Vous refoulez vos larmes, étouffez sourdement le sanglot qui vous étreint la gorge et vaillamment toujours, avec un courage surhumain, une bravoure qui fait mal, vous vous montrez fort devant l'épreuve. Avec l'énergie sans nom qui devait vous caractériser jusqu'à la fin, vous vous redressez sous le fardeau qui pèse... Bel exemple de résignation pour nous!

...Nous l'avons perdu, cet époux, ce père bien-aimé. Notre seule consolation est de nous dire que nous l'avons aimé et que notre seul but était de le rendre heureux.

Son épouse,
ses enfants affectionnés.

L'Apostolat de la bonne presse

"Rien n'égale la souveraineté de l'idée, a dit Mgr Paquet. Image du Verbe créateur, verbe elle-même de l'esprit humain, elle fait et défait les trônes; elle donne les empires, les meut et les gouverne. C'est un soleil qui rayonne, une influence qui s'exerce, un autorité qui commande."

Puisque telle est la puissance de l'idée, il faut donc la propager de toute manière et sans se lasser jamais. Mais comment? par la parole, sans doute, mais surtout par la plume, qui transporte partout la parole écrite. D'où la puissance du bon comme du mauvais journal. D'où, encore, la nécessité de la presse catholique, boulevard et rempart de toutes les œuvres. L'éloquence est bien puissante, cependant, humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne devant la mauvaise presse, a dit le Cardinal Pie.

"Pourquoi tant de ruines ont-elles été accumulées sur le sol si catholique de la France? Comment une si gigantesque spoliation a-t-elle été possible? Comment tant d'œuvres édifiées par la piété, la générosité des catholiques français et au prix de mille sacrifices ont-elles pu tomber au pouvoir de l'ennemi? C'est qu'elles n'étaient pas suffisamment défendues. C'est que l'opinion publique, travaillée par la presse anticléricale et maçonnique, n'était pas suffisamment éclairée, ébranlée par la presse catholique." Je viens de citer Mgr E. Roy.

Les Pères du premier Concile plénier de Québec, fidèle écho de la voix des Papes, écrivaient dans la lettre qui couronnait leur œuvre, ces paroles mémorables: "Il n'y a peut-être pas, à l'heure actuelle, de moyen plus efficace de défendre la cité du bien, que de poster solidement sur les remparts dressés par la foi, les vaillantes sentinelles du journalisme catholique et de les aider à faire bonne garde et à repousser toutes les attaques parties de la cité du mal".

Plus que jamais, l'apostolat de la presse, l'apostolat des bons journaux s'imposent dans notre siècle d'erreurs et d'immoralités.

Auguste Prénat, ancien bâtonnier du barreau de St-Etienne, en France, écrivait naguère: "Celui qui manque du pain de l'âme est plus à plaindre que celui qui manque du pain du corps; la charité la plus sainte et la plus généreuse est de venir au secours de ceux qui, sans savoir toujours le mal dont ils souffrent, ont fait de la vérité et de la sainteté; leur ignorance est affreuse; ils vont à tâtons dans les ténébres. Qu'ils soient beau d'ouvrir leurs yeux et de leur rendre le jour! Cela va loin... La tâche est immense, elle exige beaucoup de temps et d'efforts, mais elle sera bienfaisante immédiatement, même si elle ne doit jamais être achevée. Elle s'offre aux écrivains et aux militants catholiques comme le plus généreux, le plus utile emploi de leur zèle... Le progrès de l'irréligion compromet aujourd'hui le triomphe si lentement acquis de la civilisation chrétienne... Il faut vivement réagir; il faut reprendre le combat avec les armes de lumière".

Il faut de toute nécessité et immédiatement, propager le journal catholique et les œuvres de bonne presse sous toutes leurs formes, si nous voulons conserver nos œuvres et les développer. L'opinion publique est de plus en plus pervertie et empoisonnée par les journaux jaunes, les journaux à sensations, la presse à tout dire et à tout faire. Ces journaux ne manquent jamais de lecteurs et de ressources!

Il en coûte beaucoup pour soutenir un journal catholique, ne fut-ce qu'un hebdomadaire. Vos comprenez facilement qu'un journal hebdomadaire n'est pas un journal quotidien. D'ailleurs, il y a beaucoup de nouvelles fraîches qu'un journal catholique ne peut publier. Ici, dans l'Ouest du Canada, on peut dire que, jusqu'à un certain point, le journal catholique et français est nécessaire, si nous voulons conserver et propager notre foi et notre langue... Sachons faire les sacrifices nécessaires pour soutenir et répandre nos bons journaux, malgré leurs défauts!... Nous devons de plus en plus nous

LE FUMEUR SAGE
CHOISIT
les cigares
WHITE OWL
Deux FORMATS
"INVINCIBLE" 5c
"STREAMLINE"

dévoier à l'apostolat de la bonne presse. C'est un devoir urgent. Nous gagnons du terrain, mais pas assez vite. La mauvaise presse nous a devancés partout. Le mal se répand plus rapidement que le bien.

Mgr l'évêque de Limoges écrivait à ses prêtres: "Nous supplions tous nos prêtres et tous les vrais chrétiens de notre diocèse de n'avoir pas de repos qu'ils n'aient trouvé, au bon journal, autant d'abonnés qu'ils le peuvent. Il faudrait que dans chaque paroisse on regut, au moins, autant de fois dix numéros du bon journal qu'il y a de fois cent habitants".

Quand l'assaut général sera donné contre nos œuvres catholiques, il sera trop tard pour recruter des défenseurs. Pendant qu'il en est encore temps, soyons tous des apôtres du bon journal. "La presse, ça presse!"
W. G., O. M. I.

LA VIE QUI PASSE

LE BRIDGE

Décidément, on aura tout vu. L'événement s'est produit à New-York, dans l'arène de Madison, habituellement réservée aux exploits des pugilistes et transformée pour la circonstance en "bridgeodrome". Sur le ring, d'énormes cartes de sept pieds de haut, manipulées par des huissiers diligents, les quatre jeux étant disposés de telle manière qu'ils soient parfaitement visibles, et tout autour une foule immense suivant avec passion les "impasses" des champions. Ceux-ci jouaient sagement dans une pièce lointaine, loin des regards indiscrets et leurs coups étaient communiqués instantanément par téléphone. Il paraît que cette innovation a eu le plus vif succès.

LE DOCTEUR CAREME

Le carême est un grand médecin. Professeur dans aucune université, diplômé d'aucune école, sans stéthoscope et sans scalpel, il se charge de guérir l'humanité. A travers la voile cendrée de son premier mercredi, il a vu l'effort soutenu de votre cœur travaillant à la circulation du sang un peu alourdi par le carnaval et les jours gras et, en constatant sa pression énorme sur les parois artérielles, il vous a prescrit le régime. Deux onces le matin, repas raisonnable le midi, collation bienfaisante le soir avec abstention de stimulants inutiles. Si vous suivez ses prescriptions, il garantit l'efficacité de son traitement.

Sa spécialité est l'étude et le soin des artères. Dans le corps humain, les artères sont les canaux qui conduisent le sang du cœur aux extrémités, distribuant à tout le corps la chaleur et la vie; il est donc important de leur conserver leur élasticité et d'en empêcher la paralysie ou la pétrification.

En dehors du corps humain et dans les sphères extérieures, l'artère est la voie principale qui conduit des petits centres aux grands centres, des petites villes aux grandes capitales; pour l'âme, c'est la voie qui mène de la terre au ciel. Or, en travaillant ainsi autour du cœur humain, le docteur Carême redresse en même temps la grande artère par laquelle la créature doit passer pour retourner à son Créateur.

En modérant la pression artérielle du corps humain, il accroît l'empressement de l'homme vers l'artère qui le dirigea vers sa fin suprême.

C'est un bon médecin.
Allez-vous suivre ses prescriptions?

J. LUSSIER.

"LA JUSTICE"

LUMIERE "NOIRE"

La lumière artificielle est à son enfance. Viendra un jour, qui n'est pas loin où le technicien s'en servira comme le peintre des couleurs de sa palette. L'une des plus importantes innovations dans ce champ d'action, est ce que l'on est convenu d'appeler "la lumière noire." Cette lumière est produite par des rayons spéciaux, invisibles à la lumière normale, mais possédant la propriété de colorer d'autres substances de la manière la plus étrange et la plus inattendue. En un mot cette lumière a pour effet de rendre les objets lumineux dans l'obscurité.

LES MARIAGES AUGMENTENT

Aux Etats-Unis en 1934, le nombre de mariages a augmenté de 15.5 pour cent en comparaison avec 1933, selon les statisticiens de la Metropolitan Life.

Des rapports reçus de 25 pays étrangers démontrent que le taux des mariages a augmenté dans 16 pays en 1934, qu'il est resté stationnaire dans 5 pays, et qu'il a décliné dans 4 pays, soit l'Espagne, la République tchèque, la France et la Lituanie.

Parmi les pays étrangers, l'Allemagne est en tête de la liste avec une augmentation du nombre des mariages en 1934 de 15.5 pour cent, soit le même chiffre que celui des Etats-Unis. Les statisticiens font remarquer qu'en Allemagne le gouvernement encourage les jeunes gens à se marier en leur prêtant de l'argent remboursable en termes faciles. Puis on accorde au nouveau marié certains avantages politiques.

Les statisticiens font remarquer le point intéressant que dans 10 pays — l'Allemagne, la Suède, l'Autriche, la Norvège, l'Angleterre, l'Italie, la Roumanie, l'Ecosse, le Nord de l'Irlande et l'Estonie — que l'augmentation du nombre des mariages en 1934 a établi un taux des mariages cette même année plus élevé que celui de 1929 qui fut la dernière année de prospérité avant la période de dépression.

SOUVENIR

Le prince de Galles se trouvant un jour de grand froid, dans un restaurant de Londres, eut la désagréable surprise de ne plus trouver, en s'en allant, son pardessus fourré au vestiaire.

La police procéda à des recherches immédiates et présenta bientôt au prince le "voleur", rouge de honte, qui s'excusa de son mieux: "Que Votre Altesse me pardonne, je suis Américain et je voulais seulement conserver un souvenir."

Le prince réprima un sourire: "Dans ce cas, monsieur, si vous voulez une autre fois emportez mon pardessus... laissez au moins le vôtre à la place."

IL TENAIT TROP A SA MOUSTACHE A LA HITLER

Le soldat Arthur Leslie Bursell, du régiment de Sa Majesté le roi Edouard VIII, a été condamné à 28 jours de prison pour avoir refusé de couper sa moustache "à la Hitler".

Cet incident a eu son écho aux Communes où plusieurs députés, d'anciens militaires, ont protesté et le capitaine Plugge a interpellé le secrétaire du ministère de la Guerre.

En marge des activités politiques, il s'est tenu une exposition d'art canadien au Musée de la province qui mérite d'être signalée. C'est celle des œuvres de Rodolphe Duguay, de Nicolet, graveur sur bois.

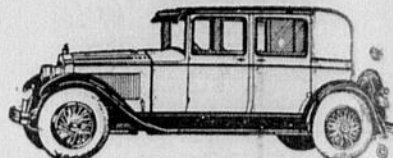
Les bois gravés de Duguay, au nombre de 26, ont fait l'admiration des visiteurs et les connaisseurs sont unanimes à faire l'éloge de ces tableaux où se révèlent le talent d'un maître et l'âme d'un patriote.

Cette exposition durera jusqu'au 15 mars.

On rapporte qu'un taureau a été vendu cinq mille dollars au Japon. A quel prix faudra-t-il que l'acquéreur vende la côtelette pour faire un profit honnête?

Souffle, souffle, vent d'hiver; tu n'es pas si cruel que l'ingratitude humaine. — Shakespeare.

TAXI



Autos et voitures pour Mariages
Baptêmes, Etc. Voyages à
longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit.

Nap. S. de Carufel & Fils,

Tél. 20 — MACKINONGE, P. Q.



Omer Rinfrel

BOUCHER

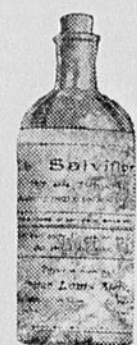
(Gros et Détail)

Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

Service de Frigidaire

LOUISEVILLE, P. Q.

LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les maux de tête, les maux de gorge, les maux de cœur, les maux de ventre, les maux de femme, les maux de bébé. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.
Mme LOUIS ALAIRE,
SAINT-JUSTIN.

EUGENE GOSSELIN

Plombier - Ferblantier - Couvreur.
Spécialité: Installation de fournaies à eau chaude et à air chaud.
Aussi: Marchandise à la verge et Coupons à meilleur marché que que le régulier.

St-Barthélemi, P. Q.

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris
1242, Rue Hart, TROIS-RIVIERES
YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE
occupe un bureau à Louiseville chez l'avocat Paul Vanasse, tous les samedis de 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

Hon. Sénateur Chs. Bourgeois, C. R.
Gustave Poisson, B. A. LILL.

Bourgeois, Poisson & Heaton

avocats

Edifice Amcan

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. LILL. B. —
Bureau les samedis et dimanches
chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.



MAURICE LAURENT

BIJOUTIER

Bel assortiment de montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc.

Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

« NOUVELLES LOCALES »

M. Albert Lefebvre de Shawinigan, est venu à St-Justin la semaine dernière.

M. et Mme Adrien Bussièrès sont allés à Montréal samedi dernier, ils ont rendu visite à M. Joseph Bussièrès qui est actuellement à l'hôpital. On nous apprend que son état est très satisfaisant.

W.-L. Gagné à Montréal en fin de semaine.

Mlle Rachel Pâquet est revenue d'une huitaine passée à Louiseville, chez M. Philias Gagnon.

Mesdames Auguste Alarie, Irénée Clément et Albert Clément, sont allées en retraite fermée aux Trois-Rivières, chez les sœurs Marie Réparatrices.

M. Hubert Gagnon de Maskinongé en promenade à Montréal pour quelques temps.

Nous avons le plaisir d'annoncer que M. et Mme Lionel Brissette, sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph, Lionel, Claude, Parrain et Marraïne: M. et Mme Joseph Toupin, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

M. Ernest Gagné par affaires à Montréal cette semaine.

M. Albert Bussièrès de Ste-Ursule était de passage chez sa mère Mme Pierre Bussièrès ces jours derniers.

On nous apprend que M. Joseph Masson vient d'acheter la propriété de M. Josephat Hamel de cette paroisse.

Le temps des sucres et arrivé et plusieurs personnes ont fini d'entailler leurs érables.

Un éboulis considérable vient de se produire sur la propriété de M. Onésime Alarie, occupée par M. Armand Paquin, barbier, au point qu'on craint que le chemin soit emporté sous peu.

On dit qu'un charretier pourrait facilement embarquer C. et N. pour aller à la fête St-Joseph à Maskinongé. Mais il est un peu tard. A l'année prochaine, donc!

BAPTEME:

15 mars. — Joseph, Lionel, Claude, fils de Lionel Brissette et de Jeanne d'Arc Toupin. Parrain: Joseph Toupin, marraïne: Rose Délima Gaboury, grands-parents de l'enfant.

Montréal

Naissance

A l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc le 3 mars dernier, à M. et Mme Avila Duchesnay (Née Emilienne Desaulniers) un fils baptisé, Joseph, Rolland, Jean-Pierre. Parrain et marraïne: M. et Mme Rolland de Varennes oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Fernand Bel-leau, aussi tante de l'enfant.

St-Barnabé

CHIC MARIAGE

Le 25 février M. Camille Marineau de St-Adolphe, fils de M. Al-

phonse Marineau conduisait à l'autel Mlle Louisa Marcouiller fille de M. Charles Marcouiller Gérant de Banque de St-Barnabé. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Théotime Gravel, Curé de cette paroisse.

Pendant la messe un programme de chant fut très bien rendu par la Chorale des jeunes filles. Parmi les solistes on remarquait M. le Notaire A.-A. Gélinas, cousin de la mariée Mlle Blanches Bellemare, cousine du marié, Maria Bourassa, Eliane Castonguay. La mariée portait pour la circonstance une chic toilette de velours chiffon bleue soulée de même teinte chapeau de paille bleue une parure de fitch. Son bouquet se composait de lys blanc. Le marié portait un habit bleu-marin chapeau et gant gris.

Agissait comme fille d'honneur Mlle Lucille Marineau de St-Adolphe, sœur du marié comme garçon d'honneur M. Joseph-Auguste Bourassa, cousin du marié de St-Barnabé.

Les mariés avaient pour témoins leur père respectifs. Faisaient aussi partie de la noce Mlle Juliette Marcouiller, M. Maurice M. Bourassa, Edith Dupont, de St-Sévère; Charles Gélinas, de Charette, Thérèse Bourassa, Philippe Bourassa, Gilbert Bellemare, Rogatien Milot, Eliane Auger, Florémont Boisvert, de St-Thomas, Thérèse Villemure, Marcel Bourassa, Rosa Gélinas, Bernard Héroux, Cyprien Milot, Nelson Auger, Laurette Villemure, Stanislas Boisvert, de St-Thomas, Simon Lemay, Gérard Boucher.

Après la messe du mariage les mariés suivis des invités se rendirent chez le père de la mariée M. Charles Marcouiller pour y prendre le déjeuner. Outre ceux déjà mentionnés on remarquait M. le Curé Mlle Flora et Lucille Marcouiller, Léa Marcouiller, de Charette; Blanche et Germaine Bellemare, Alice et Annette Gélinas, Antoinette et Cécile Gélinas, Maria Bourassa, Edith Bournival, Etienne Veillette, Eliane Castonguay, Marie-Marthe Bellemare, MM. Henri Matteau, Gérard Mélançon, MM. et Mmes Nestor Bourassa, Eugène Dupont, Camille Pellerin, Hector Gélinas.

Vers les 11 hrs les nouveaux mariés partirent pour voyage à Ste-Anne de Beaupré. Les invités allèrent les reconduire à la gare de Charette. Pour voyager la mariée portait un costume de laine couleur mandarine soulée suède noir manteau en rat musqué, chapeau en feutre velours brun avec voilette et gants bruns. Le marié portait un paletot imitation de castor brun, chapeau et gant gris.

Au retour de leur voyage le souper et la veillée fut donné chez le père du marié M. Alphonse Marineau de St-Adolphe.

Pour la soirée la mariée portait une toilette de crêpe vert.

Ils reçurent de nombreux cadeaux.

A ces nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

AU CONSEIL du COMTE

A une session générale du Conseil Municipal du Comté de Maskinongé, tenue à Louiseville, mercredi le 11 mars à 10 h. de l'avant-midi et à laquelle sont présents: MM. le préfet et tous les maires du comté; il a été proposé et adopté unanimement que M. Alfred Brancconnier, maire de St-Didace soit ré-élu préfet.

Il a aussi été décidé à l'unanimité qu'une Unité Sanitaire soit établie dans le Comté. Voir notre article à ce sujet en première page.

Il a aussi été décidé qu'un règlement soit fait à la session du mois de septembre afin d'établir les chemins doubles l'hiver prochain dans tout le comté.

A cette même séance il a été adopté à l'unanimité que M. le préfet Alfred Brancconnier ainsi que MM. les Maires Napoléon St-Louis, de Ste-Ursule, et W.-H. Gagné de St-Justin, soient nommés délégués du Comté de

Maskinongé.

Une somme de \$100.00 fut votée comme contribution à la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé.

Il a été décidé que l'évaluation de la ville de Louiseville soit baissée de 15% pour fins de répartition des taxes.

M. François Gagnon de St-Justin a été nommé inspecteur de la Côte du Bois-Blanc, en remplacement de M. Paul Marchand, dont le terme d'office est expiré.

Et la séance fut levée.

A qui mange trop

Mais j'entends d'ici l'objection du gros mangeur: "J'ai bon appétit, je mange bien, tout passe bien, je me porte bien; pourquoi ne ferai-je pas bonne chère? Quel inconvénient peut-il y avoir, même si je mange au delà du strict nécessaire de mon corps?"

—Eh bien! cher Monsieur, vous répondrez comme la cuisinière à qui sa maîtresse reprochait de faire trop grand feu, de mettre trop de charbon dans le foyer:

—Mais, Madame ça n'a pas d'importance! Mes rôtis ne sont-ils pas à point? mon fourneau n'a-t-il pas bon aspect? Tout ne va-t-il pas pour le mieux dans la meilleure des cuisines?

Mais la dame, avisée, répondit: "Vous oubliez que ce grand feu use le foyer, qu'il faudra le remplacer beaucoup plus vite que si vous faisiez un feu modéré".

Voilà, cher Monsieur au grand appétit, la réponse à votre question.

Vous usez inutilement vos organes... Quand votre corps a employé inutilement la quantité d'aliments qui lui est nécessaire pour son bon fonctionnement, que voulez-vous qu'il fasse du surplus, de l'excédent? L'estomac devra digérer cet excédent; le foie devra "faire des heures supplémentaires" pour le transformer, le cœur travaillera en pure perte pour lui, le rein devra éliminer une somme de produits dont on aurait bien pu lui éviter la surcharge...

Tout ce travail supplémentaire, c'est de l'usure des organes, et vous n'en avez pas de rechange! Vous n'avez pas la ressource, hélas! de les remplacer comme on remplace un foyer de fonte.

Si encore vous me parliez d'un excès passager, un bon dîner de

temps en temps. Eh! j'en suis: notre corps résiste assez bien à ces coups, il lutte bravement, fait pour ainsi dire un effort, sait donner un coup de collier.

Vous avez dans un atelier trois ouvriers qui, travaillant régulièrement et consciencieusement, arrivent à liquider leur besogne. Demandez-leur de temps en temps un travail supplémentaire. Ils le feront aisément, j'allais dire jopeusement. Mais hi, tous les jours, ce supplément leur est imposé, vous savez bien qu'ils refuseront, tomberont malades. Les organes de votre corps, estomac, foie, rein, etc., sont vos serviteurs taillés pour une besogne donnée mais qui tomberont malades, eux aussi, si vous les surmenez. A vous donc de les bien traiter.

Combien oublient ces conseils de modération? Combien sont fiers de leur robuste appétit, de leur teint coloré, qui plastraient, à table surtout, avec un petit air de dédain pour ceux qui ne les suivent qu'à distance! Combien de gros et glorieux mangeurs que guettent le diabète, la goutte, les affection du foie! Combien de ceux-là, chères superbes sont emportés par la rafale de la grippe ou d'autres maladies infectieuses, tandis que le sobre roseau plie et ne rompt point!

Ne les imitons pas. Écoutons plutôt la Sagesse des nations, qui, devançant les recherches de la physiologie, a accumulé sur ce point des adages qu'il faudrait enfoncer par la répétition dans la tête de ceux qui ont le désir de vivre longtemps. Il faut laisser l'appétit au plat... A la fin d'un repas, le morceau qu'on laisse fait plus de bien que celui que l'on prend, etc., etc.

Et nous pouvons l'en croire, car elle a pour elle des siècles d'expérience.

Bourdaloie les connaissait ces conseils. Un jour, son médecin lui demanda quel secret il avait pour n'être jamais malade. "Je ne fais qu'un repas par jour, lui répondit-il".

—Ah! mon Père, dit le docteur: ne divulguez pas votre recette, nous n'aurions plus de clients!!

Docteur DeLASSUS.

Le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger.—A. Dumas.

Le grand moyen, après les enseignements de l'Eglise et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. BEGIN.

LA LIMITE D'AGE POUR LES ANIMAUX

En commençant par l'homme, nous savons qu'il vit rarement au-delà de cent années. Voici, maintenant, d'après un article de la "Revue Scientifique" le maximum d'âge auquel peuvent atteindre les différents animaux:

Le boeuf n'atteindrait que difficilement trente ans, encore faut-il pour lui employer le conditionnel, car son ennemi le boucher ne lui permet pour ainsi dire jamais de mourir de sa mort naturelle.

Le cheval et l'âne ne peuvent paraître espérer vivre au-delà de trente-cinq ans.

Le chien ne va que jusqu'à vingt-cinq ans.

Le chat, s'il arrive à l'âge de quinze ans, peut se dire qu'il a déjà un pied dans la tombe.

Le cochon peut, comme le chat, s'estimer heureux s'il atteint l'âge de quinze ans; et d'ailleurs, on lui en laisse rarement tenter l'expérience: le charcutier lui veut autant de mal que le boucher en veut au boeuf.

La chèvre et le mouton sont bien près de leur fin à l'âge de quinze ans.

Quant au lapin, il est aimé des dieux et meurt jeune: les plus vieux grand-pères de mémoire de lapin n'ont jamais atteint plus de huit à dix ans.

La poule et la dinde finissent leur carrière vers l'âge de douze ans, si le cuisinier les épargne.

L'oie pourrait aller jusqu'à trente ans, mais, passé cet âge, elle deviendrait un prodige. Mais ici encore, il y a le cuisinier qui rend très difficile de faire des expériences en grand.

Le chardonnet et le moineau ne vont pas au-delà de vingt-cinq ans, mais c'est une limite qui nous étonne déjà pour eux.

Quand au corbeau, vous savez qu'il vivrait plus de cent ans, et la corneille encore davantage, mais ce sont là des on dit. Comment vérifier? Si on les prend pour les apprivoiser, ils meurent de chagrin ou prennent des maladies.

Il y aurait enfin actuellement deux patriarches: l'un que nous connaissons bien comme tel, l'éléphant, l'autre dont nous ignorons en général la longévité, le perroquet. L'éléphant et perroquet vivraient de cent cinquante à deux cents ans.

Cette Réelle
Saveur de Hollande

GIN
de KUYPER

40 ONCES,
\$2.65

26 ONCES, FLACON PLAT,
\$1.90 85¢



Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.—Maison fondée en 1695.

147F

EN VENTE
AU CANADA
DEPUIS PLUS
DE 100 ANS

J. A. C.

Dans le but de rendre service aux Aumôniers et aux Dirigeants de la J.A.C., nous donnons, ici même, il y a déjà quelques semaines, (23 janvier) le programme d'une réunion du Comité Local, — Aumônier et Dirigeants, — et nous laissons entendre que suivraient les programmes d'une réunion du Cercle d'Etudes et d'une assemblée Générale mensuelle.

Personne n'est astreint à suivre exactement ces programmes. Ce sont tout simplement des jalons, des suggestions qui devraient, nous semble-t-il, faciliter de beaucoup le travail de préparation aussi bien que la tenue de ces séances.

En toute chose, il faut de la méthode et de la coordination, et c'est peut-être parce que l'on manque trop de l'une et de l'autre que les progrès sont lents à venir.

En outre, la J.A.C. est une organisation mondiale d'Action Catholique, et, comme telle, elle doit être soumise à une certaine discipline qui fera naître plus de sympathie non seulement entre les membres d'une même section, mais aussi entre ceux des différentes sections. Les Jacistes d'une paroisse qui vont, de temps en temps, visiter ceux d'une autre paroisse, sauront que l'on y observe le même programme que chez eux et ils seront, par conséquent plus à l'aise. Ils y trouveront aussi plus de sympathie et se croiront chez eux.

On conseille donc de suivre un programme toujours uniforme. D'ailleurs, peut-on concevoir de l'Action Catholique sans programme et sans direction. Nous ne prétendons pas imposer nos volontés, mais enfin, l'on ne peut pas nier que toutes ces réunions faites au petit bonheur, sans aucune préparation, où l'on fume et parle de toutes autres choses que de la J.A.C. et des pro-

blèmes agricoles, ne sont pas du tout des réunions Jacistes.

Voici donc un programme pour une assemblée du Cercle d'Etudes. A cette assemblée doivent assister les Dirigeants et les Militants auxquels peut se joindre l'Aumônier. Cette assemblée devrait avoir été préparée la semaine précédente par le Cercle Local (Dirigeants et Aumônier.)

PROGRAMME DU CERCLE D'ETUDES

1. — Prière Jaciste par tous les Militants.
2. — Rapport du Secrétaire sur la dernière réunion du Cercle d'Etudes.
3. — Commentaire d'Evangile. (10 minutes environ.) Un Militant lit un passage de l'Evangile: une parabole... un miracle de N.-S.... un épisode de sa vie; il l'explique et le commente. (Il peut avoir demandé au préalable des explications

à M. l'Aumônier.) Tous les Militants écoutent, questionnent l'Apôtre, ajoutent leurs idées, à la bonne franquette, et chacun profite grandement de tout ce qui est dit. Personne ne doit être gêné et tout le monde doit dire son mot, poser sa question. Le président la provoque et questionne lui-même s'il voit que l'on est trop gêné.

4. — On parle de l'enquête du mois: chacun explique ses difficultés; on prend des notes; on fait un rapport de l'enquête: Conclusions... projets... ce qu'il faudra faire: agir.

5. — Examen des résolutions prises à la dernière réunion du Cercle d'Etudes: les a-t-on bien accomplies, ces résolutions-là? Oui... Non... Pourquoi? facilités... difficultés...

6. — Equipes... Chefs d'Equipes... Leur travail? Conquêtes? Prière en famille, le soir... avant et après les repas... Bonnes lectures... charité... bonne humeur...

Chacun des chefs a-t-il rencontré les membres de son équipe depuis la dernière assemblée générale? Toi, Jean? Chaque membre de l'équipe a-t-il payé sa contribution? La J.A.C., c'est à nous de la soutenir par le sacrifice d'un paquet de cigarettes ou d'une autre petite douceur.

7. — On prépare la grande assemblée générale mensuelle.

8. — On fait part aux Militants des décisions et mots d'ordre du Comité local.

9. — Partie récréative: chants, musique, récitations, histoires.

J.-Rosaire PAQUIN, Ptre.

AVEZ-VOUS DEJA PENSE D'ALDER NOTRE PETIT JOURNAL EN NOUS ENVOYANT AU MOINS UN NOUVEL ABONNE?

“L'APPEL DE LA RACE”

Extrait de “L'appel de la race”,
par Alonié de Lestres

Légendes de Victor Barrette,
du “DROIT”, Ottawa.



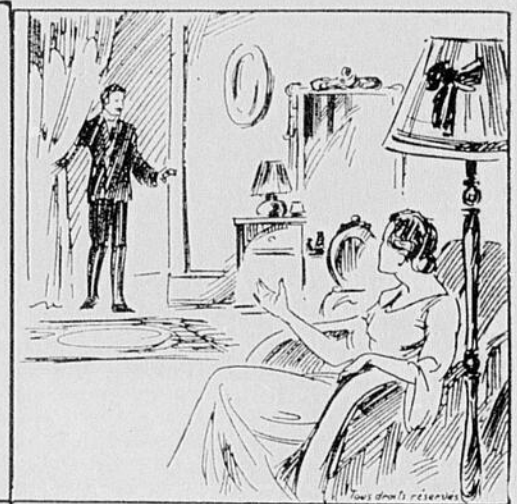
Et Lantagnac montrait fièrement les armoiries héritées: au-dessus d'un cimier la couronne de comte surmontée d'un lion hissant et portant une lance.



L'Irlandais se fit cauteleux, gesticula afin de mieux démontrer son désintéressement. Vous parlez de question d'argent... Qu'est-ce au prix de mon honneur?



Le Canadien avait bien répondu. Mais tout effort lui coûtait une souffrance. Le lendemain de cette entrevue Duffin remplaçait Lantagnac chez le Aitkens.



Maud qui voulait en avoir le cœur net avait invité son mari à causer des récents événements. La friponnerie de son beau-frère l'humiliait, l'indignait.



Mais, disait-elle, Lius (le petit nom donné dans l'intimité), puis-je espérer que ce sacrifice ne sera suivi d'aucun autre? — Qui sait où nous mène le devoir?



La réponse était dure et juste, mais comme il l'aimait encore, sa Maud! Vois, reprit-il, Wolfred et Nellie nous menacent déjà d'un mariage mixte, parce que anglicisés...



Tout en parlant, Lantagnac évoquait un long passé de bonheur. Il la revoyait, belle, sous le voile des mariées... Le repassait sur des routes promises au bonheur.



Et Maud revoyait, elle aussi, l'Eden de sa jeunesse... Souvenez-vous que, depuis ma conversion, vous m'êtes tout. Et la femme au cœur encore bon sanglotait...



Jules s'attendrissait. L'autre lui disait si vivement sa peine, son angoisse!... Elle avait tout sacrifié pour lui, et il le savait. Où était donc le vrai devoir?



Landry s'inquiétait du silence de Lantagnac, mais le Père Fabien le calma: L'homme qui pour garder son indépendance a sacrifié \$20,000 est capable de mieux...



Mais reprit le sénateur patriote, notre ami a demandé au Droit de ne pas publier son nom comme orateur aux prochains débats. — Espérons, quand même.



L'optimisme persistant du P. Fabien était-il raisonnable? dut se demander l'immortel lutteur. Vous ennuyez le ministre, avait dit un confrère au député de Russell.